

Football/Gabon/Saison 2019-2020

La balle dans le camp de la tutelle



Photo : DR

La reprise de la saison voulue par le ministre des Sports Franck Nguema dépend désormais de l'aboutissement des différents dossiers à sa charge.

James Angelo LOUNDOU
Libreville/Gabon

QUAND bien même il reste des précédents où

des promesses ont été reportées ou tout simplement pas tenues, les principaux acteurs du football d'élite national, en l'occurrence la Fédération gabonaise

Ce qu'ils en pensent



Photo : BANDOUMA / L'Union

• **Bienvenu Obiang Essono (président actif de l'USB Bitam) :** " Les échanges avec la tutelle sportive nationale ont été enrichissants. Le souhait du ministre des Sports de faire reprendre le championnat vers la fin du mois d'octobre est salubre. L'USB, par ma voix, l'approuve. Mais un certain nombre de prérequis doivent être examinés. Notamment la question liée au véritable professionnalisme ou non du championnat, le financement du championnat via la question liée aux sponsors, les dotations financières des deux dernières saisons pour les équipes ayant fini sur le podium, ou encore la situation de nos représentants dans les compétitions africaines. C'est dire donc que sans un débat de fond sur ces questions, un nouveau début de saison constituera une nouvelle saison pour simplement sauver les meubles. "



Photo : James Angelo Loundou

• **Rémy Ebanega (président de l'ANFPG) :** " Le moratoire qui sera accordé aux clubs pour l'apurement de la dette, après le travail effectué par la commission ad hoc, est une bonne chose. Car on y verra plus clair pour près de 500 dossiers qui vont être examinés. Nous ne pouvons donc que nous montrer satisfaits, au sortir de la rencontre avec le ministre des Sports, qui tient à ce que ce problème soit définitivement réglé. C'est notre souhait, pour la réparation définitive des torts et un retour à une sérénité totale. "

Propos recueillis par J.A.L



Photo : Boukary / L'Union

Le début des hostilités du National-Foot 1 2019-2020 est désormais espéré pour le mois à venir

de football (Fégafoot), la Ligue nationale de football professionnel (Linafp), l'Association des clubs professionnels de football (ACPF), l'Association nationale des footballeurs professionnels du Gabon (ANFPG), ont toutefois décidé d'accorder leur confiance à la tutelle sportive, au sortir d'une longue journée d'échanges mardi. Mais plus que la Fégafoot, sur la question des deux sorties amicales à venir, mais aussi les deux suivants qui concerneront les qualifications de la Coupe d'Afrique des nations 2021, plus que l'ANFPG

dans le combat pour la résolution de la dette due aux joueurs professionnels évoluant au Gabon (lire par ailleurs), c'est la décision de donner les trois coups de la nouvelle saison au mois d'octobre qui va susciter les plus grandes attentes. Le ministre des Sports, Franck Nguema, qui souhaitait que les National-Foot 1 et National-Foot 2 (2019-2020) débutent avant le lancement de la prochaine levée des compétitions de l'Office gabonais des sports scolaires et universitaires (Ogssu) en novembre, a donc fini par convaincre la Li-

nafp et l'ACPF, les deux entités concernées par l'organisation des compétitions susmentionnées. Mais dans quelques semaines, après la prochaine trêve internationale, la réalité du terrain situera rapidement les différentes parties. Ce sera avant que ne se concrétise le retour décidé à la formule classique de poule unique, avec quatorze clubs en première division et dix en deuxième. Mais aussi avant que ne se disputent les deux rencontres de barrage pour le maintien en D1 (entre Lozosport et Oyem AC d'une part, et entre Mis-

sile FC et l'Olympique de Mandji d'autre part) que la Linafp entend faire se disputer au stade de l'Institut national de jeunesse et des sports (INJS) de Libreville. Tout devrait donc dépendre de l'apport que l'État va accorder aux 24 clubs professionnels et de la manne qu'apportera le prochain partenaire principal de la Linafp pour les National-Foot 1 et National-Foot 2, 2019-2020. Après une saison sous la bannière de Gabon Oil. La Linafp, les états-majors des différents clubs, les joueurs et les arbitres savent donc à quel saint se vouer.

Dette des joueurs
Cinq entités en mission

J.A.L
Libreville/Gabon

MISE en place après la séance de travail qui a réuni mardi, autour du ministre des Sports, la Fégafoot, la Linafp, l'ACPF et l'ANFPG, la commission ad hoc qui va travailler pour le règlement du litige de la dette des joueurs des clubs professionnels du Gabon pour les saisons 2016-2017 et 2017-2018 se basera sur les points dévoilés par le communiqué de presse délivré par la tutelle sportive. Nous

publions (in extenso) les missions de chacune des cinq entités ayant paraphé le document.
* La Linafp fournira à la Commission ad hoc toutes les informations en sa possession pour le règlement du litige ainsi que les contours des 513 jours professionnels du Gabon pour les saisons 2016-2017 et 2017-2018.
* L'ACPF fournira à la Commission ad hoc toutes les informations en sa possession pour le règlement du litige.
* L'ANFPG fournira à la Commission ad hoc toutes les informations en sa pos-

session pour le règlement du litige.
* Les adhérents de l'ANFPG et tous les autres footballeurs non-membres, recevront personnellement de la Commission une copie de leur contrat.
* La Commission ad hoc rendra son rapport au

ministère en charge des Sports au plus tard le 31 décembre 2019.
* Les clubs de football professionnels de D1 et D2 devront transmettre à la Commission, au plus tard le 29 février 2020, les moratoires de paiements de la dette de leurs joueurs arrêtés.

Bon à savoir

LE président de la Ligue nationale de football professionnel (Linafp) convie les présidents des clubs de première et deuxième divisions à une importante séance de travail, demain vendredi 27 septembre 2019, à partir de 14 h 00, au Palais des sports, sis à Petit-Paris. L'ordre du jour portera sur le démarrage du championnat national pour le compte de la saison sportive 2019-2020.